

## ORGANISATION DE LA FORMATION

## « Entraîneur 1»

SCHÉMA DES FORMATIONS FÉDÉRALES — ÉDITION JANVIER 2015

D'après le schéma des formations fédérales, la formation d'Entraîneur 1 doit faire au moins 40h, en Ile de France elle en fera 50h réparties comme suit :

• L'accueil, la sécurité et le matériel :

≈ 10h

Reprise des blocs 1 et 2 de l'AE, les détenteurs d'une attestation de formation AE sont dispensés de ces 10h.

• La gestion de groupe :

≈ 2h de théorie

- Être capable de transmettre une consigne à un groupe
- Être capable de proposer des situations en adéquation avec les qualités de l'archer
- Être capable d'entretenir la motivation des archers

• Le cycle d'apprentissage :

≈ 6h

- Être capable de mettre en place une progression pédagogique
  - Objectif = 1<sup>ère</sup> compétition
  - 3 étapes : acquérir, maitriser, automatiser
- Être capable de conduire une séance sportive
  - Échauffement/étirements
  - Structure d'une séance
- Être capable d'évaluer : (cf badges d'apprentissage blanc et noir)
  - Observer, mesurer, analyser
  - Proposer une remédiation

• L'enseignement des fondamentaux :

≈ 24h

- Les maîtriser
- Les décrire
- Les justifier
- Utiliser les outils pédagogiques

12h de théorie appliquée + 12h de pratique péda pour la gestion de groupe également.

• La 1ère expérience compétitive :

≈ 2h

- Présenter la compétition
- Préparer à la compétition
- Accompagner pendant la compétition

Accompagnement personnalisé :

≈ 6h

- Suivi rapport d'activité
- Préparation examen :
  - Péda flash
  - Oral sur dossier